PARTENAIRE D'AVENIR TRANSITIONS PRO Île-de-France

afaq ISO 9001 Qualité AFNOR CERTIFICATION

SPECIMEN

» PTP PROJET DE TRANSITION PROFESSIONNELLE

» PUR PREVENTION USURE RECONVERSION

DEMANDE DE FINANCEMENT

VOLET SALARIÉ

Important :

- Votre signature est obligatoire sur les 3 volets (Salarié, Prestataire de formation, Employeur).
- Votre dossier doit être complet et déposé dans les délais avant le début de la formation :
  - CDI ou intérimaire : 3 mois au plus tard
  - CDD ou intermittent du spectacle : 2 mois au plus tard
- Tout dossier hors délai ou incomplet ne sera pas examiné.

Nom .....

Prénom .....

SPECIMEN

Comment se déroule votre PTP ?

☐ Sur le temps de travail : les volets Salarié, Prestataire de formation, Employeur sont à remplir, à signer, et à nous retourner dans les délais.

> *Si vous êtes en CDD hors contrat ou intermittent : remplir uniquement 2 volets (Salarié et Prestataire de formation).*

☐ Hors temps de travail : les volets Salarié et Prestataire de formation sont à remplir, à signer, et à nous retourner dans les délais.

VEUILLEZ COMPLÉTER OBLIGATOIREMENT TOUTES LES INFORMATIONS DEMANDÉES

ÉTAT CIVIL

Nom d'usage .....

Prénom .....

Nom de naissance .....

Adresse .....

Code postal ☐☐☐☐☐ Ville .....

Téléphone portable ☐☐☐☐☐☐☐☐☐☐ Fixe ☐☐☐☐☐☐☐☐☐☐

E-mail .....

Date de naissance ...../...../..... Lieu .....

N° de Sécurité Sociale ☐☐☐☐☐☐☐☐☐☐☐☐☐ ☐☐☐

Nationalité .....

Pays de naissance .....

COMPLÉMENT D'INFORMATIONS

- Êtes-vous bénéficiaire de l'obligation d'emploi de travailleur handicapé mentionné à l'article L5212-13 du code du travail ? Oui ☐ Non ☐

Si oui, vous vous trouvez dans quelle situation ?

1 > maintien dans l'emploi : Oui ☐ Non ☐
(reconversion motivée par une situation d'inaptitude ou de restriction à votre poste de travail actuel)

2 > maintien de l'employabilité : Oui ☐ Non ☐
(reconversion à votre initiative, non déterminé par des raisons de santé/handicap)

- Avez-vous une reconnaissance d'inaptitude au travail ? Non ☐ Oui ☐ En cours ☐ (Si «oui» ou «en cours» : joindre copies demandées en page 4)

- Autres situations : ☐ licenciement pour motif économique ou inaptitude
☐ arrêt d'au moins 6 mois sur les 24 mois précédent ma demande
☐ j'ai fait l'objet de 2 refus successifs de mobilité volontaire sécurisée.

SCOLARITÉ

Certificat* le plus élevé obtenu ..... Année ☐☐☐☐

Dernière classe fréquentée ..... Année ☐☐☐☐

*(certificat, diplôme, titre)

FORMATION(S) OU BILAN(S) DE COMPÉTENCES suivis depuis l'entrée dans la vie active

Année	Nom du centre	Intitulé	Nb d'heures	Financé par*
☐☐☐☐	.....	.....	.....	.....
☐☐☐☐	.....	.....	.....	.....
☐☐☐☐	.....	.....	.....	.....
☐☐☐☐	.....	.....	.....	.....

* Inscrire le chiffre correspondant : **1** entreprise / **2** vous-même / **3** Fongecif-Transitions Pro / **4** autre (précisez)

EXPÉRIENCES PROFESSIONNELLES au cours des 5 dernières années

Employeur (nom et activité)	Emploi occupé	Date de début de contrat	Date de fin de contrat	Type de contrat**
.....	.....	...../...../.....	...../...../.....	.....
.....	.....	...../...../.....	...../...../.....	.....
.....	.....	...../...../.....	...../...../.....	.....
.....	.....	...../...../.....	...../...../.....	.....
.....	.....	...../...../.....	...../...../.....	.....
.....	.....	...../...../.....	...../...../.....	.....

Date d'entrée dans la vie active ...../...../.....

** Inscrire le code correspondant : **CDI** (contrat à durée indéterminée) / **CDI INT** (CDI par l'intermédiaire d'une entreprise de travail temporaire) / **CDD** (contrat à durée déterminée) / **INTERIM** (hors CDI) / **SPECT1** (artiste du spectacle) / **SPECT2** (technicien du spectacle vivant) / **SPECT3** (technicien du spectacle enregistré)

VEUILLEZ COMPLÉTER OBLIGATOIREMENT TOUTES LES INFORMATIONS DEMANDÉES

PRISE EN CHARGE DES AIDES À LA MOBILITÉ

Ssouhaitez-vous une aide à la mobilité ? Oui ☐ Non ☐

Transitions Pro ÎDF prend en charge les frais de mobilité si l'employeur ne maintient pas sa prise en charge, et uniquement pour les formations en présentiel et sur le temps de travail. Ainsi, en Île-de-France, sera pris en charge 50 % du pass navigo. En dehors de l'Île-de-France, consulter notre site internet.

MODALITÉS DE FINANCEMENT DE VOTRE DEMANDE (cofinancement, participation personnelle,...)

Nous mobilisons systématiquement votre CPF pour votre demande de PTP. Le CPF n'est pas un cofinancement.

Votre demande est-elle cofinancée ? Oui ☐ Non ☐ Si oui par qui ? Employeur ☐ OPCO ☐ Autre (précisez) .....

Envisagez-vous de participer au financement de votre demande ? Oui ☐ Non ☐

Si oui comment ? RTT/Récupération/Compte Épargne Temps ..... jours Coûts pédagogiques ..... euros

Autre (précisez) .....

DISPOSITIFS PREVENTION USURE RECONVERSION ET COMPTE PROFESSIONNEL DE PREVENTION

Souhaitez-vous mobiliser vos points C2P pour financer votre projet ? Oui ☐ Non ☐ Nombre de points indiqués sur votre C2P : .....

Votre projet de reconversion peut mobiliser le Compte professionnel de prévention (C2P) si vous pratiquez ou avez pratiqué un métier pénible, c'est à dire exposé à un ou plusieurs facteurs de risques professionnels pouvant laisser des traces durables, identifiables et irreversibles sur votre santé.

Votre compte C2P est automatiquement créé à partir du moment où votre employeur a déclaré à vos caisses de retraites les facteurs de risque auquel vous êtes exposé au delà de certains seuils. Votre compte C2P est consultable en ligne depuis ce site https://salarie.compteprofessionnelprevention.fr/espace salarie/.

Important : le dispositif Prévention-Usure-Reconversion (PUR) fait obligatoirement l'objet d'un accompagnement par un opérateur du Conseil en évolution professionnelle (CEP) qui vous informera/orientera afin de vous aider à formaliser votre projet sur le métier visé qui doit être non exposé aux facteurs de risques professionnels.

EXPOSEZ VOTRE PROJET

➔ Vous devez rédiger votre projet dans une lettre que vous joindrez au dossier. Sa retranscription avec vos motivations sera présentée à la Commission paritaire afin de statuer au mieux sur le financement de votre demande.

➔ AVANT de commencer la formation avez-vous réalisé ou prévu ? :

	Réalisé	Prévu
- une certification CLEA :	Oui ☐ Non ☐	Oui ☐ Non ☐
- le financement d'une partie de votre formation avec votre compte CPF :	Oui ☐ Non ☐	Oui ☐ Non ☐
- un bilan de compétences :	Oui ☐ Non ☐	Oui ☐ Non ☐
- un accompagnement par un Conseiller en Évolution Professionnelle (CEP) :	Oui ☐ Non ☐	Oui ☐ Non ☐

➔ Comment sera réalisée votre formation ? Sur le temps de travail (STT) ☐ Hors temps de travail (HTT) ☐

➔ À L'ISSUE de votre formation, pensez-vous ?

- l'utiliser dans votre entreprise actuelle :	Oui ☐ Non ☐
- mettre en place une création ou reprise d'entreprise :	Oui ☐ Non ☐
- poursuivre la formation en contrat de professionnalisation :	Oui ☐ Non ☐
- poursuivre la formation en Pro-A (Promotion par Alternance) :	Oui ☐ Non ☐

LE SALARIÉ

En qualité de demandeur de financement d'un Projet de Transition Professionnelle (PTP), je :

- **certifie l'exactitude des renseignements portés sur la présente demande et m'engage à fournir tout justificatif à la demande de Transitions Pro Île-de-France,**
- **reconnais avoir pris connaissance des modalités, procédures et priorités de Transitions Pro Île-de-France,**
- **atteste sur l'honneur de ne pas avoir fait une demande de prise en charge d'un PTP à une autre Transitions Pro régionale conformément à l'arrêté du 28 décembre 2018,**
- **reconnais avoir pris connaissance qu'en cas d'acceptation de mon dossier PTP, la totalité de mon compte CPF sera utilisée,**
- **atteste sur l'honneur de l'absence de décision de rupture de contrat de travail avant le dépôt de cette demande,**
- **j'ai lu et j'accepte les Conditions Générales d'Intervention (CGI) consultables sur www.transitionspro-idf.fr,**
- **j'ai lu et j'accepte les Conditions Particulières d'Intervention (CPI) également consultables sur notre site internet.**

Date ...../...../..... Signature

Les informations recueillies font l'objet de traitements informatiques destinés à la gestion interne des données et à la réalisation d'enquêtes et de statistiques par Transitions Pro Île-de-France et, éventuellement, un prestataire extérieur. Conformément à la loi « informatique et libertés » du 20 juin 2018, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui vous concernent. Si vous souhaitez exercer ce droit et obtenir communication des informations vous concernant ou vous opposer au traitement de vos données, veuillez adresser un courrier à l'intention de «DPO IDF» à l'adresse de Transitions Pro Île-de-France ou par voie électronique à dpo@transitionspro-idf.fr.

PIÈCES À JOINDRE OBLIGATOIREMENT À VOTRE DOSSIER

➔ **Vérifiez que tous les documents sont joints (cochez les cases)**

PIECES OBLIGATOIRES

- ☐ Relevé de carrière téléchargeable sur www.lassuranceretraite.fr
- ☐ Votre CV
- ☐ La copie de votre certificat, diplôme ou titre le plus élevé obtenu
- ☐ La lettre de présentation de votre projet (cf. fiche outil accessible sur www.transitionspro-idf.fr

CDI

- ☐ La copie de vos 12 derniers bulletins de salaire

CDD

- ☐ La copie de votre dernier contrat de travail CDD et/ou avenants
- ☐ La copie de vos derniers bulletins de salaire représentant 120 jours travaillés (4 mois)
- ☐ La copie des certificats de travail justifiant des 24 mois d'ancienneté
- ☐ La copie de la carte nationale d'identité, du passeport ou du titre de séjour en cours de validité.

INTERIMAIRES

- ☐ La copie de votre dernier contrat d'intérim.
- ☐ La copie des bulletins de salaire sur les 18 derniers mois , toutes agences d'intérims confondues.

INTERMITTENTS

- ☐ La copie des relevés AUDIENS sur les 5 dernières années
- ☐ La copie des bulletins de salaire correspondant aux 24 derniers mois
- ☐ La copie des relevés mensuels de situation établis par France travail (ex Pôle emploi) justifiant du montant et du nombre de jours d'indemnisation au titre des 12 derniers mois (selon les cas, il est possible qu'on vous demande les justificatifs sur 24 mois).
- ☐ La copie de la carte nationale d'identité, du passeport ou titre de séjour en cours de validité

> N'oubliez pas de joindre le VOLET PRESTATAIRE DE FORMATION renseigné et signé avec :

- ☐ Le volet prestataire de la formation
- ☐ Le devis
- ☐ Le programme de formation
- ☐ Le calendrier de formation
- ☐ Le bilan de positionnement préalable
- ☐ Le référentiel précisant la durée de la Période d'application en entreprise (PAE)

> Si la formation a lieu PENDANT VOTRE TEMPS DE TRAVAIL, vous devez joindre :

- ☐ Le volet employeur

Attention :

- En cas de multiples employeurs, vous devez joindre autant de volets que d'employeurs impactés par votre absence en formation.
- Pour les employeurs particuliers joindre une autorisation d'absence du ou des employeur(s).

CAS PARTICULIERS

- ☐ La copie de la notification de licenciement économique
- ☐ La copie de l'avis d'inaptitude (ou attestation du médecin du travail)
- ☐ La copie de la synthèse du service de santé ou décision MDPH (en cas de handicap) ou de la CPAM (en cas d'invalidité)
- ☐ La copie des 2 refus à la mobilité volontaire de votre employeur
- ☐ Formations de pilotage (selon la formation, fournir les licences suivantes) :
  - pour le TP ATPL fournir la licence PPL
  - pour le TP CPL-IR fournir la licence PPL et ATPL (ou preuve d'inscription en cours pour l'ATPL)
  - pour la qualification de type et la qualification de classe fournir les licences PPL, ATPL, CPL-IR et MCC .
- ☐ Les arrêts maladies justifiant des 6 mois d'arrêt sur les 24 derniers mois ou une attestation de votre employeur confirmant votre absence.
- ☐ L'attestation d'accompagnement par un CEP
- ☐ Le courrier d'admission
- ☐ Le courrier de confirmation de cofinancement
- ☐ Mon RIB (si je demande l'aide à la mobilité).

DISPOSITIF PREVENTION USURE RECONVERSION

- ☐ L'attestation d'accompagnement CEP émanant d'Avenir Actifs (opérateur du CEP)
- ☐ L'attestation de points mobilisables pour une reconversion professionnelle

IMPORTANT :

Veillez à remplir ce dossier avec précision.
Toute omission en retarderait l'examen.

TP IDF - DOSS PTP - 05/2025